

Licence, mention Gestion, **parcours DTPSA**

(parcours Droit du travail et de la protection sociale appliqué)

A la rentrée 2019, la Licence, mention Gestion, **parcours DTPSA** (parcours Droit du travail et de la protection sociale appliqué) sera **remplacée** par une licence plus généraliste Mention Droit, économie, gestion, mention gestion **parcours Droit appliqué à l'entreprise**.

S'il vous reste moins de 4 unités d'enseignement à valider ainsi que l'unité d'activité – UA d'expérience

et

SI VOUS SOUHAITEZ ACHEVER LA LICENCE DTPSA,

VOUS AVEZ ENCORE UN AN POUR LE FAIRE (jusqu'à septembre 2020).

Après ce délai, si vous poursuivez vos études au Cnam, vous engagerez dans le parcours de la Licence DAE (Droit appliqué à l'entreprise).

Pour achever votre parcours de Licence DPTSA, vous devez être inscrit à **l'UADR0D** et la valider en rédigeant un rapport d'expérience de 15 à 20 pages (soit sur votre expérience professionnelle de 1 an dans le domaine ; soit sur votre stage de 6 mois) cf. pièce jointe.

Un séminaire (avec Dominique Roux-Rossi et Cécile Chabas-Laquièze) pour expliquer cette UA aura lieu les :

Salle des thèses Boris Vian *salle 37.2.43*.

Lundi 7 octobre 2019 18h15 à 20h45

Lundi 25 novembre 2019 18h15 à 20h45

Lundi 20 janvier 2020 18h15 à 20h45

Lundi 16 mars 2020 18h15 à 20h45

Lundi 27 avril 2020 18h15 à 20h45

Lundi 8 juin 2020 18h15 à 20h45